

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article373>



Le Comté de Nice



Date de mise en ligne : lundi 21 mai 2018

Tous droits réservésMaison des Provinces - Tous droits réservés

Le comté de Nice (Countea de Nissa/Niça en niçois) est un ancien État de Savoie. Il est créé en 1388, dans le cadre de la guerre de succession de Provence, par la dédition de Nice à la Savoie. Jusqu'en 1526, ce territoire acquis par la maison de Savoie est désigné sous le nom de « Terres neuves de Provence » qui comprend les vigueries de Nice, du Val de Lantosque, de Villeneuve, de Puget-Théniers, et le baillie de Barcelonette. Le comté disparaît d'abord par la réorganisation du royaume de Sardaigne de 1818, qui modifie sa dénomination, puis par l'annexion française en 1860.

Au fil du temps, les frontières du comté de Nice ont quelque peu évolué. Il correspond aujourd'hui à peu près à l'arrondissement de Nice, dans le département des Alpes-Maritimes, et reste une région culturelle désignée sous le nom de Pays niçois.



Après la dédition de Nice à la Savoie, le territoire nouvellement soumis à l'autorité de la maison de Savoie est désigné sous le nom de « Terres neuves de Provence ». Celles-ci auraient pris le nom de « comté de Nice » en 1526, dans les actes de la chancellerie de Savoie. Le terme « comté » a ici un sens administratif et non féodal. C'est à peu près à cette époque que le blason de Nice apparaît sous l'égide des comtes de Savoie : on le voit une première fois en 1502. Cependant, d'après Henri Costamagna de l'université de Nice, le terme de comté serait apparu dès 1422 et aurait été utilisé « avec une certaine constance » à partir de la fin du XVe siècle puis officialisé en 1574.



L'ancien tramway de Nice

Il semble que l'administration savoyarde ait eu dans les premiers temps du mal à désigner le territoire qu'elle avait acquis en 1388. Ainsi, selon l'historien Laurent Ripart, l'expression « Terres de Provence » ne fut pas employée avant le XVIe siècle (bien que cela soit contredit par la conclusion du premier livre imprimé en occitan, qui en 1492 précise avoir été écrit par Frances pello, citadin de Nisa [...] Laqual es cap de Terra Nova de Provensa). Auparavant, de longues périphrases étaient utilisées, comme « la cité de Nice et les terres adjacentes de Provence ». À partir du XVe siècle, ce qui n'était que les « terres savoyardes de la Provence orientale » évolue en une patria, c'est-à-dire une province dont la cohérence est assurée par la domination territoriale de la ville de Nice. Le comté de Nice a donc uni des territoires « ceux qui ne faisaient pas partie de la viguerie de Nice » qui n'étaient pas auparavant tournés vers Nice, aboutissant à un « pays niçois ».

En 1818, Victor-Emmanuel Ier procède à une réorganisation administrative du royaume de Sardaigne qui aboutit à l'abandon de l'appellation « comté de Nice » au profit de la « province de Nice », elle-même rattachée à une division de Nice (divisione di Nizza). En 1859, cette dernière devient la province de Nice, composée de trois « arrondissements » (circondari). Ainsi, le traité de cession de la Savoie et de Nice à la France en 1860, mentionne le nom de « circondario di Nizza », traduit comme « arrondissement de Nice ».

[Découvrir le Comté de Nice](#)



<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article373&lang=fr>" title="" />

Post-scriptum :

Sources : Wikipédia, Google, Guide du routard.